



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 42

PREMIÈRE SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture d'une pétition :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé veuille prioritairement à ce que de nouveaux foyers de soins personnels et de nouvelles places de soins longue durée soient disponibles dans la ville de Steinbach. (E. Friesen, G. Pylypjuk, I. Pylypjuk et autres)

M. le *ministre* SWAN dépose le rapport annuel de la Fondation commémorative Helen Betty Osborne pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2010.

(Document parlementaire n° 57)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. ALLUM et BRIESE, M^{me} BLADY ainsi que MM. MAGUIRE et GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID